

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONS

PROCES VERBAL de la SEANCE du lundi 1^{er} juillet 2019

Le lundi premier juillet deux mille dix-neuf à dix-neuf heures cinq, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie de MONS, sous la présidence de Monsieur Gérard BANQUET, Maire de MONS.

Présents : Mesdames Alice VILLEMAGNE, Nelly FRONTANAU, Carmen SEQUIER, Chrystelle BOULARD, ~~Mireille EL OKKI~~, Karine COMBE et Messieurs Bernard DANIEL, ~~Michel GORDOT~~, Roger BERTRAND, Daniel PASCAL, David MIDDIONE, Franck ROYER, Daniel SAUVAGE.

Absents excusés : Mireille EL OKKI et Michel GORDOT

Absents :

Pouvoirs : Michel GORDOT à Daniel SAUVAGE

M. (~~Mme~~) Franck ROYER a été désigné(e) comme secrétaire de séance.

Communication ayant été faite et les membres du conseil municipal n'ayant aucune remarque à formuler, le procès-verbal de la séance du lundi 13 mai 2019 est approuvé à l'unanimité.

Ordres du jour :

Canicule : aucun problème particulier signalé sur la Commune ; Les instructions préfectorales ainsi que celle du rectorat ont été appliquées ; Une vigilance plus particulière a été maintenue sur le groupe scolaire, notamment pour les spectacles (prêt de la salle polyvalente climatisée) et les repas de l'APE ; Les membres du CCAS ont été sensibilisés pour les personnes vulnérables ; Des appels téléphoniques ont été passés aux personnes vulnérables identifiées ; Une mise à jour de cette liste devra être réalisée par le CCAS et communiquée à la Préfecture.

Médecin : la manifestation en faveur de la venue d'un médecin sur la Commune de Mons le samedi 22 juin 2019 a fait l'objet d'une participation satisfaisante des Monsois. Notre Député Annie CHAPELIER, nos Conseillers Départementaux Valérie MEUNIER et Philippe RIBOT, ainsi que plusieurs Maires et élus des communes d'Alès Agglomération ont répondu présents. France 3 ainsi que Midi Libre et plusieurs médias ont relayé cet événement.

Retombées immédiates : le 24 juin l'Ordre des Médecins nous a communiqué les nouvelles coordonnées du Docteur PERRET (que nous avons déjà récupérées sur internet) et du Conseil de l'Ordre de Polynésie Française, le 25 juin proposition d'un médecin diplômé hors union européenne pour s'installer sur la Commune, le 25 juin courrier du Docteur PERRET expliquant les raisons de son départ et confirmant la communication de l'ensemble des dossiers médicaux au Conseil de l'Ordre et à Filieris Salindres, le 26 juin proposition (payante) de RemplaFrance pour la recherche d'un médecin, le 26 juin mail adressé au Docteur PERRET pour lui demander la nouvelle procédure à suivre pour la récupération des dossiers médicaux, Monsieur PAUTE de Filieris par téléphone nous a confirmé avoir bien reçu cette clé mais qu'il l'aurait immédiatement adressé au Conseil de l'Ordre, 28 juin, identification d'un médecin en poste et qui envisagerait de venir sur Mons.

Révision du PLU : une réunion publique pour la révision du PLU a eu lieu le vendredi 24 mai à la salle polyvalente ; Des permanences individuelles ont eu lieu en Mairie les samedis 8 et 22 juin de 14h00 à 18h00 avec l'Urbaniste Monsieur CLAUZON.

Location locaux commerciaux : une entreprise locale nous demande de prendre en location le solde des locaux existants à l'étage dans notre entrepôt municipal ; Nous avons rencontré la responsable d'ADMR qui serait intéressée par un local supplémentaire à l'étage, un nouveau bail pourrait être signé avec augmentation du loyer ; Le futur locataire la société NOUVEA propose de réaliser des travaux à la prise de possession (3 châssis double vitrage, chauffage rafraichissement, création d'un W.-C., sol d'un des locaux, kitchenette et peinture) pour un loyer de 150 € mensuel sur 2 ans pour compenser les travaux et de 250 € mensuel ensuite. Ce qui représenterait une recette supplémentaire d'environ 2 500 € annuelle pour la Commune.

Fête du 14 juillet 2019 : la commission a mis en place toute la logistique pour le dimanche 14 juillet ; de 11h00 à 17h00 structures gonflables pour les enfants, à 14h00 concours de boules organisé par l'association BOULE 2000, à partir de 18h30 apéritif offert par la Mairie avec animation CABARET, à partir de 20h00 repas sur la place de la Mairie sur réservation avec animation par l'orchestre TEXTO avec 7 musiciens, chanteurs et chanteuses et 3 danseuses.

Garderie scolaire : à la prochaine rentrée scolaire, la garderie fonctionnera avec des tickets à 1 € afin de limiter les impayés, les contentieux et les pertes de temps du personnel.

Fonds de concours : la commune dispose encore de fonds de concours d'Alès Agglomération non mobilisés pour un montant de 57 398 € HT (prenant en compte 50 % des factures, soit un montant global de 114 796 € HT ; Des demandes seront adressées pour des travaux qui devront être réalisés et facturés avant fin novembre 2019.

Délibérations :

Affectation de résultat M49 annule et remplace la délibération n° 13 : l'excédent de fonctionnement de 18 444,71 € inscrit à la ligne 002 Excédent de fonctionnement reporté (R002) dans la précédente délibération n° 13 sera en réalité être inscrit, pour la même somme, au compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068)

Voté à l'unanimité des présents

Montant historique du terrain pour la vente de Monsieur ROULET : régularisation comptable ; La parcelle A n° 2378 de 63 ca qui ne figure pas à l'inventaire de la Commune a été vendu à M. ROULET. Le conseil municipal décide de retenir comme valeur historique la valeur de la vente, soit 1 260,00 (20,00 € le m2) et autorise le comptable à rentrer le bien dans l'inventaire par opération d'ordre non budgétaire. Ecritures : débit du 2111 Terrains nus, crédit au 1021 Dotation.

Voté à l'unanimité des présents

Création d'emploi par suite d'avancement de grade : quatre agents sont concernés par ces avancements de grade automatiques. Coût pour la collectivité pour ces quatre agents, jusqu'au 31 décembre 2019 : 1 350 € de complément de salaire brut, soit environ + 0,23 % de la masse salariale pour l'année 2019.

Voté à l'unanimité des présents

Autorisation à Monsieur Le Maire pour demander des subventions pour des travaux : afin de pouvoir réaliser des projets d'investissement le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter des subventions auprès des différentes administrations, ainsi que des fonds de concours auprès d'Alès Agglomération pour les travaux suivants :

Subventions : Mise en sécurité de l'entrée de Mons
 Accessibilité PMR nouvelle tranche
 Aménagement de la place des Tilleuls
 Rénovation des vestiaires du stade
 Pour un budget prévisionnel global de 300 000 € HT

Fonds de concours : Accessibilité PMR tranche actuelle
 Rénovation du temple
 Chauffage des bâtiments communaux (foyer, Rouviérette, vestiaires du stade)
 Mise en sécurité de l'entrée de Célas
 Réparations du stade
 Eclairage public
 Pour un budget prévisionnel global de 108 000 € HT

Voté à l'unanimité des présents

L'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à dix-neuf heures quarante-cinq.

BANQUET Gérard
Maire de MONS

